



N° Déclaration d'existence :
26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 2 journées/ 14h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Nous contacter



Capacité :

16 participants maximum

(2 groupes de 8)



Tarif : 360€/participant

260€ en inscription individuelle

Équipe pédagogique :

Dr C AVENA

Responsable pédagogique du
CESU 21.

Médecins, enseignants et
équipe pédagogique du CESU
21

Contact :

☎ C.E.S.U. 21

CHU Dijon-Bourgogne

Hall A RDC

14 rue Gaffarel

BP 77908 DIJON Cedex

Assistante de Formation:

Laure FERRANDO

☎ 03-80-29-37-38

✉ cesu21@chu-dijon.fr

Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap. Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

Mise à jour 12/02/25



En 2024 :
2 Formations
17 Participants
Satisfaction : 9.3/10

Formation AFGSU de Niveau 1

Public concerné :

Personnels non-professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé libéral.

Pré requis : non concerné

Objectif :

Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Identifier un **danger immédiat** dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, en situation sanitaire quotidienne,
- **Alerter le SAMU (15)** ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés,
- Identifier l'**inconscience** et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée,
- Identifier un **arrêt cardiorespiratoire** et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (Défibrillateur automatisé externe),
- Identifier une **obstruction des voies aériennes** et réaliser les gestes adéquats,
- Identifier les signes de gravité d'un **malaise**, d'un **traumatisme** osseux ou cutané, d'une brûlure et d'effectuer les gestes adéquats.
- Identifier son rôle en cas de déclenchement d'un **plan blanc** ou d'un **plan bleu**,
- Être sensibilisé aux **situations sanitaires exceptionnelles** (risques NRBC-E)

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers de simulation sur les gestes à acquérir,
- Pédagogie active de découverte avec mise en situation simulée,
- Attestation de présence sur demande,
- Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence d'une validité de 4 ans.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous

